FONDÉ EN 1891

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

# L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Lundi 5 Juin 1922

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

## La Situation des Charbonnages

Nous n'avons pas lu, sans quelque étonnement, la lettre adressée par le président de la chambre des Houillères aux trois secrétaires des syndicats des mineurs d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais.

Les représentants des grandes Compagnies envisagent des modifications à apporter au taux actuel des salaires et au régime légal du travail, en raison, disent-ils, des circonstances économiques.

Il est trop facile de marquer combien les salaires actuels deviennent insuffisants par suite de la hausse constante des denrées alimentaires ou des loyers et combien « les circonstances économiques » justifient peu toute diminution.

Nous n'insisterons pas.

Mais le moment de parler de diminuer les salaires est d'autant plus inopportun que les gazettes financières claironnent à tous les échos les améliorations qui se manifestent depuis quelques semaines sur le marché des charbonnages.

Cette amélioration résulte tout d'abord — lisons-nous dans un journal financier — de la fermeté relative des prix. « Les sortes domestiques se vendent actuellement au prix de l'hiver dernier, sans que les détenteurs aient besoin de consentir les réductions qui sont habituelles au début de l'été. Cela ferait ressortir, sauf imprévu, une hausse importante pour l'hiver prochain, et c'est déjà un point à considérer ».

En langage clair, cela veut dire que la passivité des consommateurs qui consentent aujourd'hui à payer le combustible au prix pratiqué au cours de l'hiver a permis aux Compagnies de réaliser d'appréciables bénéfices et les autorise à en escompter de plus importants encore pour l'automne prochain — époque à laquelle ne manquera pas d'intervenir une hausse du combustible.

Que le consommateur se console en consultant les cotes de la Bourse. Il y apprendra que l'action d'Anzin vient de connaître une hausse d'une cinquantaine de francs et que les bénéfices s'étant élevés pour 1921 à plus de vingt-deux millions, un nouveau dividende sera prochainement distribué.

Courrières ne répartira pas cette année de dividende, mais la situation reste des plus satisfaisantes.

Qu'on en juge !

5 millions 241.000 francs de bénéfices en 1921 ; 213 millions 622.000 francs d'actif disponible.

A quoi bon poursuivre cette revue ?

Il ressort de l'examen du marché et des bilans publiés que la situation de nos charbonnages s'est améliorée considérablement au cours de ces derniers mois ; que l'extraction augmentée a permis aux Compagnies minières de réaliser dès l'année 1921, des bénéfices importants, qui s'accroîtront encore en 1922 — ainsi que le pronostiquent les rapports présentés par les Conseils d'administration aux assemblées d'actionnaires.

Aussi, est-ce bien difficilement — nous semble-t-il —que les Compagnies pourront faire admettre que les « circonstances » les obligent à envisager des modifications au régime présent des salaires.

On acceptera d'autant moins ces raisons que l'on se souviendra des sommes énormes qui ont été réclamées ou déjà reçues à titre d'indemnités sur dommages de guerre par les Compagnies houillères — indemnités qui vont leur permettre de doter leurs puits d'un matériel neuf, de développer leur domaine immobilier et par là de donner à leur avoir une plus-value certaine.

Les mines d'Aniche, qui ont perçu 250 millions d'avances ; Douchy, qui a reçu 21 millions ; Crespin, qui a reçu 14 millions ; l'Escarpelle, qui a reçu 82 millions ; Thivencelles, Azincourt, qui ont reçu 8 et 9 millions ; la Compagnie des mines d'Anzin, qui a déjà obtenu 87 millions sur les 851 millions (!!) qu'elle réclame — ainsi que leurs congénères — persuaderont difficilement qu'elles se trouvent dans une situation financière telle que des sacrifices puissent être encore réclamés à des travailleurs.

**P. DELCOURT.**

*Conseiller général du Nord.*

## Le crime manqué d'une jeune mère

### Elle jeta dans les W.-C. son nouveau-né qui a la vie dure

Rennes, 3 juin. — Jeudi, à 13 heures, Léonie Guérot, 21 ans, de Médréac, arrondissement de Montfort, arrivait chez sa tante, Mme Guérot, repasseuse, habitant place Tronjolly, à Rennes, et se disant souffrante, demanda un lit. Le soir, vers 22 heures, Léonie Guérot mettait au monde une fillette parfaitement constituée.

Vendredi matin, des voisins ayant remarqué des linges ensanglantés, informèrent la police, qui fit une perquisition. A 16 heures, le chef de la Sûreté entendit soudain des vagissements provenant des water-closets. Il envoya aussitôt chercher des ouvriers qui démolirent la cuvette et l'on découvrit le nouveau-né encore vivant. Il était resté dix-sept heures dans le siphon.

En revoyant la fillette, qu'elle croyait avoir tuée, la mère eut une crise de larmes et se mit aussitôt à alléiter l'enfant, qui put ainsi échapper à la mort.

## *400 ouvriers en grève à la Centrale électrique de Jeumont*

Quatre cent ouvriers de la Centrale électrique de Jeumont viennent de se mettre en grève. D'accord avec le directeur de l'usine, les autorités ont fait venir de Paris 40 soldats électriciens, pour assurer le service.

# Les Fêtes Lilloises de la Renaissance

**Elles ont commencé hier par une manifestation de sympathie Franco-Belge**

**et voici le programme des festivités d'aujourd'hui dimanche**

En tête des fêtes de la Renaissance, l'amitié franco-belge s'est inscrite hier, de façon toute particulièrement heureuse.

L'arrivée du Cercle Philanthropique « Le Soutien », de Saint-Gilles-Bruxelles, la réception officielle de ce Cercle à l'Hôtel de Ville ont marqué la journée de samedi.

Relatons d'abord que dès hier après-midi, la ville s'était mise en frais de toilette. Des banderolles multicolores courent un peu partout le long des façades, qui se parent également de nombreux drapeaux. Il n'est pas jusqu'aux plus petites rues qui ne s'enjolivent de pancartes portant en inscription : « Honneur aux étrangers et qui ne s'égaient de feuillages, s'éclairant la nuit, d'ampoules électriques. Lille, comme on le voit, est une ville très hospitalière.

Très nombreux déjà furent les voyageurs qui arrivèrent hier à la gare. Environ les deux tiers des sociétés de musique devant participer au concours sont également arrivées dans la journée d'hier.

### La " Reine des Fleurs " au " Réveil du Nord "

Aujourd'hui, toute une série de réjouissances est annoncée. Outre le concours de musique, et le concours de tir à l'arc et à l'arbalète, nous aurons le couronnement de la Reine des Reines sur la Grand'Place, et précédemment, la réception de Mlle Madeleine Laigle, Reine des Fleurs, et de ses demoiselles d'honneur, au « Réveil du Nord ».

Nous donnons encore aujourd'hui, le portrait de la charmante et délicieuse petite souveraine qui, par sa bonne grâce, vive et enjouée, par sa gaieté primesautière, a conquis tous les cœurs.

Mlle M. Laigle est pourvue de ce don de plaire sans lequel il n'y a pas de véritable beauté.

Précisons à nouveau que c'est exactement à 9 heures 45 que la jolie souveraine des fleurs sera reçue au « Réveil du Nord ».

De là, elle se rendra ensuite au café Bellevue, pour participer au couronnement de la Reine des Reines, en compagnie des Reines des divers quartiers de Lille et de leur suite.

### La journée de Dimanche

Voici le détail du programme de la journée de dimanche :

Grand concours international de musique, 122 sociétés, 7.500 exécutants.

Concours de tir à l'arc, à la perche, à l'arc au berceau et à l'arbalète, aux sièges des sociétés Saint-Paul de Moulins-Lille et Saint-Martin d'Esquermes.

A 2 heures. — Départ de la Reine des Fleurs du Palais-Rameau.

A 2 heures 15. — Visite chez « Boka », rue Grande-Chaussée.

A 2 heures 45. — Réception au « Réveil du Nord ».

A 3 heures 30. — Départ de la Reine des Fleurs et de sa suite pour l'Hôtel Bellevue.

De 3 heures 30 à 6 heures 30. — Promenade-concert par le Cercle « Le Soutien ».

A 4 heures. — Grande-Place, Couronnement de la Reine de Lille.

Remise du diadème à la Reine des Reines par la Municipalité.

A 5 heures. — Réception de la Reine de Lille à l'Hôtel de Ville.

A partir de 9 heures. — Concert de Bienfaisance par le Cercle Philanthropique « Le Soutien », dans les différents cafés de la ville.

### Le Concours de Musique

Le Concours de Musique qui doit avoir lieu aujourd'hui se tiendra aux emplacements suivants : LECTURE A VUE (1 h. matin).

ORPHEONS : Salle des Fêtes de l'Université, 9, rue Angelier, Halle St-Martin, Amphithéâtre des Lettres.

HARMONIES : Palais Rameau, Gymnase Place Sébastopol, Ecole Lavoisier, Ecole Paulin, rue de Rivoli ; Ecole Vauban, Place Catinat, Ecole J.-J. Rousseau, rue Princesse.

FANFARES : Salle du Conservatoire, Salle des Canonniers, Ecole Pascal, Ecole Supérieure des Filles, Salle de l'Union de Lille, Ecole Molière, Ecole Supérieure des Garçons, Ecole Maternelle, rue Frédéric Motte; Ecole Luttié, Ecole Pasteur, Ecole Jussieu, Ecole Baggio.

TROMPETTES : Salle Baudart, rue du Faubourg de Roubaix.

**CONCOURS D'EXECUTION A 15 HEURES**

ORPHEONS : Salle des Fêtes de l'Université, Halle St-Martin, Maison des Etudiants, Amphithéâtre des Lettres.

HARMONIES : Palais Rameau, Gymnase Place Sébastopol, Ecole Lavoisier, rue des Stations, Ecole Paul Bert, rue du Long Pot, Ecole Paulin, rue de Rivoli, Place de Tourcoing, Place St-André.

FANFARES : Kiosque place du Concert, Hôtel des Canonniers, Façade de l'Esplanade, Ecole Supérieure des Filles, Boulevard des Ecoles, Place Vannenacker, Ecole Molière, rue Molière, Ecole supérieure des garçons, Square Ruault, Place de l'Arbonoise, Place Philippe Le Bon, Ecole Jussieu, Place de la Nouvelle Aventure.

TROMPETTES : Place Madeleine Caulier.

**TOURNOI INTERNATIONAL A HUIT HEURES DU SOIR**

ORPHEONS : Salle des fêtes de l'Université, Maison des Etudiants, rue de Valmy, Amphithéâtre des Lettres.

HARMONIES : Jardin Vauban, Théâtre de la Place Sébastopol, Jardin de Fives, Place St-André.

FANFARES : Place du Concert, Esplanade, Place Vanhoenacker, Square Ruault, Place Nouvelle Aventure, Place Madeleine Caulier.

Mlle MADELEINE LAIGLE
NOTRE GRACIEUSE REINE DES FLEURS

### La Composition générale du Cortège de Lundi

Dans le but d'éclairer pleinement nos lecteurs, nous donnons à nouveau aujourd'hui, l'ordre du grand Cortège de Lundi et la signification des groupes qui y prendront part :

Quêteur à cheval : Piquet de Gendarmerie ; Fanfares de Trompettes.

1. — CHAR DES RUINES. — Lille, le 11 novembre 1918 : des ruines, une femme voilée de deuil personnifie la ville de Lille. Déjà la reconstruction commence ; elle est symbolisée par quelques mutilés au travail de maçonnerie (Attelage fourni gracieusement par la maison Louis Collin et fils).

2. — GROUPE DES ENFANTS DES ECOLES. — Les enfants sont les premiers à recouvrer leur gaieté et leur santé. Une jeune fille, symbolisant la République conduit le Vaisseau vers l'Avenir : *Char des Ecoles* (attelage fourni gracieusement par les établissements Arthur Collin).

3. — GROUPE DES ADULTES. — *Renaissance Sportive.* — Dans le Nord et la Belgique, les sports furent toujours en honneur, mais, après la guerre, ils se sont développés de façon magnifique.

GROUPE DE L'AMICALE ARAGO-BUFFON. — La Renaissance des Ecoles primaires : *Char des Ecoles.*

GROUPES SPORTIFS DES AMICALES LAIQUES (jeunes filles et jeunes gens). — L'Instruction glorifiant la reprise de l'activité dans le Nord : Char de la Fédération des Amicales Laïques. — Union des Sociétés Lilloises de Gymnastique : *Char des Gymnastes.*

4. — CHAR DE L'ECOLE BAGGIO. — *Renaissance de l'Enseignement Technique.* — A l'avant, le dessinateur qui conçoit ; à l'arrière, sous un dôme, une forge où flamboie le feu qui transforme tout ; en arrière du char, derrière quatre bannières, les quatre corporations : bois, fer, imprimerie et électricité ; aux côtés du char, une certain variété d'outils de travail, de dimensions considérables, seront portés par les élèves.

5. — CHAR DE L'IDYLLE ET DES FIANCES. — De nombreux foyers se fondent après l'œuvre de mort. L'œuvre de vie. Des jeunes filles offrent des fleurs à un couple de fiancés (Composition et exécution de M. Delepouve, entrepreneur de peinture) ; des chevaux sont fournis gracieusement par les établissements Louis Collin et fils).

RENAISSANCE DES KERMESSES. — *Coutumes et usages.* — 6. Musique Municipale des Sapeurs-Pompiers. — 7. Sociétés et Confréries d'Archers et d'Arbalétriers avec leurs bannières, insignes et drapeaux.

8. — GROUPE DE LA VOIRIE MUNICIPALE. — Avant la fête on procède à la toilette de la ville. Groupe humoristique opposant aux anciens procédés de nettoyage les procédés actuels de la Voirie municipale.

GEANTS. — 9. Tambour-Major et Tambour des Hurlus. — 10. Eydéric ; 11. Phinaert ; 12. Jeanne-Maillotte, géants lillois. — 13. Bimbin, fils de Gayant, de Douai. — 14. L'Argayon ; 15. L'Argayonne, géants de Nivelles accompagnés du cheval Godet. — 16. Lolo, fils d'Argayon et d'Argayonne. — 17. Lumeçon, de Mons, comprenant : le dragon Saint-Georges, les chins-chins, les hommes sauvages, les diables (Air local du « Doudou », exécuté par l'Harmonie des Accordéonistes Lillois). — 18. Cercle Philanthropique « Le Soutien », de Saint-Gilles-Bruxelles. — 19. Jonneke, Miéke, Grand'Papa, Grand'Maman, Mon Oncle Le Grand Turc, La Sultane, Ma Tante, Papa, Jean de Nivelles, Pilje, Machiele, Gudule, géants de Bruxelles.

20. — GROUPE DES BRASSEURS ET DEBITANTS (organisé par les syndicats des corporations intéressées, les brasseries patronales et coopératives et les débitants de boissons). — 1) Hérauts d'armes porteurs de bannières corporatives ; 2) Fanfare des Hôteliers-Restaurateurs. — 21. 3) *Char du Cabaret Flamand* : figuration : Noce Flamande par le « Caveau Lillois ». 4) Garçons brasseurs porteurs d'outils de travail. — 22. 5) *Char de la Brasserie* : Garçon brimus encadré de la bière brune et blonde porté par huit garçons brasseurs ; deux garçons brasseurs au travail ; cueilleuses de houblon d'Alsace et de Bourgogne ; moissonneurs d'orge.

23. — CHAR DES FLEURS. — (Monté par la Société d'Horticulture du Nord de la France). — Reine des Fleurs : Mlle Madeleine Laigle ; demoiselles d'honneur : Mlles Léa Flour, Marie-Louise Lemaître ; bouquetières : Mlles Alice Duberquin et Pelthory.

24. — RENAISSANCE BELGE. — 25. a) Groupe de drapeaux et bannières de sociétés belges. — 26. b) *Char allégorique de l'Amitié Franco-Belge* ; Devises : « Union fait Force », « Avant, Pendant, Après ».

27. — GROUPE DE FIVES-SAINT-MAURICE. — (Organisé par le Comité des Fêtes de Fives-Saint-Maurice). — 1) Porte-étendard du Comité ; 2) Fanfare l'Avenir de Fives-Lille ; 3) Demoiselles d'honneur de la Reine de Fives-St-Maurice : Mlles Eulalie Moniez, Jeanne Chatelgnet, Simonne Vanstraete et Berthe Blaise ; 4) Tambours, clairons, cor de chasse, Fanfare de Fives ; 5) Pages de la Reine ; 6) Carosse de la Reine de Fives-St-Maurice : la reine, Mlle Leclerc Coulenaere.

28. — Reine et demoiselles d'honneur de Moulins-Lille. — Reine : Mlle Marguerite Degeicke ; demoiselles d'honneur : Mlles Marguerite Caillau, Marie-Louise Descamps, Agnès Buyssart et Carmen Carette.

29. — Reine et demoiselles d'honneur de Wazemmes-Esquermes-Vauban. — Reine : Mlle Yvonne Crétin ; demoiselles d'honneur : Mlles Raymonde Vandepotte, Marcelle Dulcy, Denise Cuvelier et Adrienne Joachim.

30. — GROUPE DU VIEUX-LILLE. — (Organisé par le Comité des Fêtes du Vieux-Lille. — 1) Ecuyers et hérauts d'armes à cheval, porteurs de bannières ; 2) Mousquetaires joueurs de tubas ; 3) Bourgeois du Vieux-Lille portant la bannière officielle du Comité du Commerce et des Fêtes du Vieux-Lille ; 4) Neuf bourgeois du Vieux-Lille portant les bannières des principales rues du Vieux-Lille ; 5) Quatre mousquetaires à cheval (D'Artagnan, Athos, Porthos, Aramis) ; 6. Le Char de la Reine du Vieux-Lille : un héraut porteur de bannières ; la Reine du Vieux-Lille : Mlle Marthe Morelle ; les demoiselles d'honneur : Mlles Anna Villers, Geneviève Hallun, Eugénie Messmer et Suzanne Dorchies ; 7) Mousquetaires à cheval.

31. — Fanfare de la Renaissance du Nord.

32. — GROUPE DE SAINT-SAUVEUR-SAINT-MAURICE. — (Organisé par le Comité des Fêtes du quartier Saint-Sauveur Saint-Maurice). — 1) Héraut d'armes ; 2) Quatre joueurs de tuba à cheval ; 3) Groupe de hallebardiers de la Reine ; 4) Fifres et tambours ; 5) Chevaliers de la garde d'honneur ; 6) *Char « Le Réveil du P'tit Quinquin »* (Le P'tit Quinquin contemple au fond du char la Reine de Saint-Sauveur-Saint-Maurice assise aux pieds de ses quartiers devant la silhouette des églises Saint-Sauveur-Saint-Maurice ; l'accès du char est donné par le pont-levis de la « Noble Tour ») Reine de Saint-Sauveur : Mlle Nelly Lambotte ; demoiselles d'honneur : Mlles Blanche Dubois, Alcidie Dubail, Yvonne Lourme, Augustine Ego ; 7) Groupe de chevaliers.

### Renaissance du Travail

33. — GROUPE DE L'ECOLE DES MECANICIENS. — (6, rue Aubet, Lille). — 15 dessinateurs, 15 ajusteurs, Fanion de l'Ecole, 15 électriciens, 15 forgerons, 15 menuisiers, 15 Boy-Scouts, encadrés par les gymnastes de l'Ecole.

34. — CHAR DE L'INDUSTRIE TEXTILE.

35. — CHAR DE LA REEDUCATION DES AVEUGLES. — (Organisé par le Comité des Commerçants de la rue du Faubourg de Douai.

36. — CHAR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, de l'Institut Catholique des Arts et Métiers. — Deux pilons électriques symbolisant l'électricité ; un cubilot représentant la fonderie, une série d'enclumes représentant la forge ; quelques panoplies d'outils d'ajustage et de pièces de modelage. Une dizaine de figurants représentant chaque métier.

37. — CHAR-RECLAME. — Maison Valentin.

38. — CHAR-RECLAME. — *P'tit Quinquin.*

39. — CHAR-RECLAME. — Maison Sat.

40. — CHAR-RECLAME. — Lait Gloria.

41. — CHAR-RECLAME DU P'TIT-QUINQUIN (Maison Régnière). — Drapeau du Syndicat d'Initiative « Les Amis de Lille ».

42. — GROUPE DU BATIMENT. — (Par la Chambre Syndicale des Entrepreneurs). — 1) Porteurs d'une banderolle avec inscription : « Quand le Bâtiment va, tout va ! » ; 2) Cavalier portant la bannière de la Chambre syndicale des Entrepreneurs ; 3) Troupe de porteurs avec des écussons représentant des attributs de métiers ; 4) Cavalier portant le drapeau de la section : peinture ; 5) *Char du Bâtiment* : devant, la peinture et la sculpture ; au centre : une palette couchée avec quatre personnages représentant les couleurs ; au sommet : l'architecture.

43. — CHAR DES BEAUX-ARTS. — Représente la « Cité des Arts reconstruite », dominée par une statue de Minerve, déesse de la Pensée et des Arts.

44. — CHAR-APOTHEOSE DE LA VILLE DE LILLE. — Exécuté par les Sociétés des Architectes Lillois. — « Sous l'égide du travail, dans la Cité puissante et prospère, l'abondance règne, la famille vit heureuse et l'avenir s'élabore ».

La Ville de Lille sera représentée par Mlle *Germaine DAEMERS, Reine des Reines.*

### L'Itinéraire du Cortège

Voici, d'autre part, l'itinéraire définitif du grand cortège de la Renaissance, du 5 juin.

La formation du cortège aura lieu boulevard des Ecoles, à 2 heures.

A 3 heures, le départ sera ordonné.

ITINERAIRE. — Boulevard Papin, place Simon-Vollant, rue de Paris, Parvis Saint-Maurice, rue du Priez, place de la Gare, rue Faidherbe, place du Théâtre, boulevard Carnot, rues des Jardins, Saint-Jacques, place du Lion-d'Or, rues des Chats-Bossus, Grande-Chaussée, de la Bourse, tour de la Grand'Place, rue Nationale, place de Strasbourg, rues Masséna, Solférino, place Ratisbonne, rue Gambetta, place de la Nouvelle-Aventure, rues des Sarrazins, du Marché, place des Quatre-Chemins, rues Wazemmes, d'Arras, Solférino, place Philippe-le-Bon, rue Nicolas-Leblanc, place de la République (Dislocation).

— Nous apprenons également que le Comité de St-Sauveur, St-Maurice, St-Etienne a décidé de faire partir son groupe environ une heure avant l'heure fixée et de le faire passer dans certaines rues oubliées de son secteur. Une visite sera rendue à la Reine de St-Sauveur. A l'heure fixée officiellement, le groupe de St-Sauveur sera au Boulevard des Ecoles pour prendre sa place dans le grand cortège.

### Le drapeau du Comité du Commerce du Vieux-Lille

A l'occasion de sa participation aux Fêtes de la Renaissance de Lille, le Comité du Commerce et des Fêtes des quartiers du Vieux-Lille a fait faire un superbe drapeau de soie brodée, du plus bel effet, décoratif et d'une superbe exécution.

Sur un fond blanc se détache une grande croix de St-André, de ton rouge, aux rameaux coupés ; au centre est disposé le vieil écu de Lille qui, suivant les règles héraldiques est décoré à sa pointe de l'étoile de la Légion d'Honneur, de la Croix de Guerre, puis entouré du collier de l'Ordre Portugais de la Tour et Epée. Les cantons, autrement dit les divisions du fond formées par les branches de la croix, sont ornées des armoiries de Flandre, de Bourgogne, d'Espagne, de France, pour rappeler les diverses dominations sous lesquelles notre ville a passé au cours de son histoire.

En plaçant sur son drapeau cette grande croix rouge en sautoir, ou croix de Saint-André, le Comité a voulu rappeler l'aspect particulier des anciennes bannières de nos sociétés locales, si recherchées de nos jours par les amateurs et conservées dans les collections tant publiques que privées.

### Diverses réglementations

M. le Préfet a bien voulu autoriser les établissements publics de la Ville de Lille à rester ouverts les nuits des 4 au 5 et 5 au 6 juin, à l'occasion des Fêtes de la Renaissance.

* * *

A l'occasion des Fêtes et en vue de faciliter toutes les transactions, nos concitoyens sont instamment priés d'accepter la monnaie belge quelle qu'elle soit, qui leur sera offerte en paiement.

Le Franc Belge vaut actuellement 0,90 environ.

## "Le mariage blanc" de Jacqueline Lebaudy

### Sera-t-il suivi du divorce demandé par son mari

Paris, 3 juin. — Dans ce couloir du Palais de Justice qu'on dénomme familièrement le couloir de la conciliation, hier, vers 14 heures de relevée, M. Roger Sudreau, fils du détective Harris, époux de Mlle Jacqueline Lebaudy, fille de feu l'empereur du Sahara, s'apprêtait à comparaître devant le juge qui lui voulait demander de revenir sur l'instance en divorce formulée par lui contre sa jeune femme.

Car on en est là.

L'affaire Harris-Sudreau-Lebaudy, après une longue période d'aventures, d'enlèvements, de mémoires, de tractations obscures, vient d'entrer définitivement dans la phase judiciaire.

Ce n'est point que M. Harris et son fils n'aient fait, à ce qu'ils assurent, preuve de l'esprit le plus conciliant.

Le 19 mai — la fête de la fille de Jacques Lebaudy, tombant le 21 mai — M. Harris, en beau-père galant, fit tenir, avenue Kléber, au domicile de sa bru, une gerbe odorante et somptueuse.

Le lendemain, le langage des fleurs n'ayant pas été compris, le détective envoya son affiche qui, dans concision de sa formule célèbre, ne pouvait que rappeler avec force la puissance qui est dans l'homme au masque violet.

Le troisième jour, l'affiche n'ayant pas donné mieux que les fleurs, M. Roger Sudreau supplia son père en envoyant à sa jeune femme une sommation de rentrer au domicile conjugal.

Et voilà comment les sommations ayant, sans plus d'effet succédé aux sommations, M. Roger Sudreau a dû se résigner à demander le divorce contre une femme qui, au mépris du code et des bienséances, persiste à ne le point vouloir traiter en époux.

La « conciliation » fut hier, à la vérité, fort expéditive. Mme Roger Sudreau ou Mlle Jacqueline Lebaudy, comme on voudra, négligea de se présenter, préférant mener à la Palud, une vie champêtre et solitaire.

Le juge ne put que donner acte à un époux « offensé » de la non-conciliation et là-dessus, l'autorisa à assigner sa femme en divorce.

La raison pour laquelle Mlle Jacqueline Lebaudy ne s'est point présentée, c'est que ses conseils soutiennent qu'il ne peut y avoir divorce — et divorce avec ses onéreuses suites pécuniaires — là où il n'y a pas eu mariage.

Et, à l'ombre des dossiers de Me Jadot, avoué, a développa déjà une robuste demande en annulation de mariage.

Le bâtonnier, Me Albert Salles, avant que de s'engager à défendre cette thèse délicate, a voulu s'entourer de conseils techniques et médicaux.

Des médecins ont été commis. Sans qu'il y ait unanimité, ils auraient, assure-t-on, trouvé la preuve que c'est bien un mariage blanc qui fut célébré à la Palud.

Notons pour être impartiaux qu'à l'affirmation de cette thèse médicale, M. Roger Sudreau répond par un vaste éclat de rire...

Mais ce n'est point là le seul examen auquel était soumis la malheureuse jeune fille.

On a éprouvé aussi sa docilité, sa patience, son irritabilité.

On a même poussé l'indiscrétion jusqu'à lui faire subir un examen scolaire, comme en passant d'ordinaire, les candidats au certificat d'études.

La géographie ayant révélé de fâcheuses lacunes, les examinateurs se sont rabattus sur l'histoire.

— Parlez-nous, mademoiselle, de Napoléon Ier demanda aimablement l'un de ces doctes inquisiteurs.

Mais Mlle Lebaudy ne parle que de ce qu'elle connaît, et elle a affirmé solennellement, que, ni à New-York, ni à la Palud, sa mère et elle n'avaient reçu ce monsieur.

Les démêlées judiciaires auxquels la jeune épousée va, hélas! se trouver mêlée, lui feront sans doute connaître le « monsieur » qui fit le code Napoléon et ressuscita le divorce !...

## Le crime atroce d'un satyre assassin

### Il tua une fillette de trois ans presque sous l'œil de ses parents

Berlin, 3 juin. — Un crime particulièrement répugnant vient d'être commis à Berlin, une des capitales les mieux approvisionnées en haute et basse pègre.

Il s'agit d'une fillette de trois ans, qui jouait tranquillement sur le trottoir, devant la maison de ses parents. Ceux-ci l'avaient perdue de vue depuis quelques instants, lorsque tout à coup l'enfant réapparut, couverte de sang et, sans avoir pu prononcer une parole, expira dans les bras de son père.

La pauvre petite avait reçu six coups de couteau, dont un au cœur et l'autre dans le poumon.

Ce crime odieux a été commis avec une rapidité déconcertante et presque incroyable. Les traces de sang ont conduit jusqu'à un escalier sombre qui descend dans une cave. C'est là que l'assassin avait entraîné sa victime. Plusieurs témoins l'ayant vu quelques minutes auparavant s'entretenir avec la petite fille, son signalement est dès à présent connu, et il est à présumer que son arrestation ne saurait tarder.

C'est la première fois qu'on voit un crime de cette nature commis presque au grand jour, et pour ainsi dire sous l'œil des parents.

### Aujourd'hui il fera beau... peut-être

Vents faibles ou modérés de Nord-Ouest, ciel nuageux, belles éclaircies, gouttes d'eau par place. Temps frais. Le minimum de température sera d'environ 7°.